

ABONNEMENT

Saumur
 Un an. 25 fr.
 Six mois. 13
 Trois mois. 7

Poste
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 16
 Trois mois. 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Années, la ligne. 20
 Réclames, 30
 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués doi-
 vent être remis au bureau du
 journal la veille de la reproduc-
 tion, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 FÉVRIER

INFORMATIONS

On dit que pour ramener à la République les populations qu'elle a lassées, M. Floquet songe à remplacer le garde des sceaux démissionnaire Ferrouillat par M. Sigismond dit Lacroix dit Kryzanowsky. Nous avons peine à croire que cette concession influe beaucoup sur l'esprit de nos communes; le moindre respect de leurs droits et libertés ferait bien mieux leur affaire.

LE BUDGET DE 1890

Le gouvernement compte déposer samedi prochain son projet de budget pour l'exercice 1890.

Ce budget ne sera que la reproduction de celui de 1889, sauf les augmentations de dépenses résultant de l'application des lois récemment votées par le Parlement.

La plupart de ces augmentations proviennent de la guerre et de l'instruction publique.

M. Delmas, député de la Charente-Inférieure, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi ayant pour objet de modifier certaines dispositions de la loi du 29 juillet 1884.

Cette proposition, qui est revêtue des signatures de MM. Marty, Siegfried, Leygues, Ferdinand Faure, Turmel, etc., tend à enlever au jury et à restituer aux tribunaux correctionnels la connaissance de délits d'outrage ou de diffamation commis par la voie de la presse, soit envers les particuliers, soit envers les fonctionnaires.

La proposition stipule, en outre, que la vérité des imputations diffamatoires et injurieuses pourra être établie par le prévenu dans tous les cas.

Dans le cas où, contrairement aux prévisions, le ministère ne prendrait l'initiative d'aucun projet sur le régime de la presse, M. Delmas demanderait dans quelques jours, à la Chambre, de renvoyer sa proposition à une commission spéciale en accordant à la loi projetée le bénéfice de l'urgence.

RANCUNE FLOQUETTISTE

M. Floquet fait surveiller Paris par des agents vêtus en bourgeois et qui arrêtent les vendeurs de pamphlets contre l'ex-candidat Jacques. Les agents arrêtent également les acheteurs.

N'est-ce pas réjouissant de penser que se moquer de Jacques est devenu un délit ?

PAUVRES FACTEURS !

Les facteurs des postes de Paris touchent, au 1^{er} janvier de chaque année, une somme de 40 francs, pour travaux supplémentaires du mois de décembre. C'est ce que l'on appelle les « 40 francs de cartes ». Cette somme est prélevée sur les étrennes des facteurs du bureau central. Cette année, on leur a fait signer, le 5 ou 6 janvier, une feuille en blanc, et il paraît qu'on ne parle plus de leur accorder la gratification qui leur est due.

Est-ce que l'argent de ces modestes employés, au nombre de trois mille, aurait été employé aux élections de M. Jacques ?

Qu'on rende au moins à chacun d'eux la feuille qu'on lui a fait signer; mais garder tout à la fois l'argent et le reçu, cela ressemble singulièrement à une escroquerie.

UNE ILLUMINATION RATÉE

Les conseillers municipaux radicalettistes s'étaient réunis, le 27 janvier, à l'Hôtel de Ville, afin de célébrer dignement l'écrasement du parti révisionniste et l'échec de son candidat.

Pour donner plus de solennité à leur triom-

phe, ces bons bourgeois avaient eu l'idée lumineuse d'éclairer à giorno « la maison du Peuple », sous prétexte que les rampes de gaz du dernier bal devaient remplir suffisamment ce but.

Le personnel nécessaire avait donc été convoqué et les gaziers attendaient, la torche à la main, qu'on leur donnât l'ordre de mettre le feu aux becs; mais l'ordre ne fut jamais transmis, et pour cause. Car, dès neuf heures, la défaite de Jacques était certaine et les organisateurs de l'illumination floquettiste quittaient l'Hôtel de Ville, le col du pardessus relevé, la tête basse, craignant d'être reconnus.

ENCORE UNE QUERELLE D'ALLEMAND

La Gazette de l'Allemagne du Nord reproduit un article de la Post, de Strasbourg, annonçant et commentant la suppression des emplois de représentants des chemins de fer allemands qui résidaient dans la première localité française à laquelle aboutissaient leurs lignes respectives.

Le journal berlinois rappelle qu'il y a quelque temps, un chef de train, que son service avait obligé de se rendre en France, fut insulté et menacé de mort, et que les employés de la ligne française déclarèrent ne pouvoir le protéger s'il quittait le wagon-salon de son train.

« Étant données ces relations « pacifiques », dit la Gazette, en soulignant le mot, on ne saurait vraiment prétendre des employés allemands qu'ils consentent à élire en France une résidence de service. Les Français le comprendront. Pour ces raisons, on a donc dû prendre l'initiative de mesures que, pour d'autres causes encore, il n'était pas mauvais d'adopter. »

Le départ de la reine Victoria pour Biarritz est fixé au 5 mars.

Sa Majesté partira de Portsmouth et arrivera le 7 mars à Biarritz.

De son côté, l'impératrice Frédéric quittera l'Angleterre le 15 février et se rendra à Kiel pour assister aux couches de la princesse Henri de Prusse, sa belle-fille.

Elle ira ensuite à Biarritz, rejoindre la reine Victoria.

ALLEMANDS ET AMÉRICAINS

Si en France on n'avait la fâcheuse habitude de s'occuper fort peu de ce qui se passe au-delà des frontières, on ne laisserait pas que de suivre avec une certaine curiosité les incidents qui se produisent à propos des îles Samoa. On sait que les Allemands ont la prétention d'exercer un protectorat sur ces îles. Attaqués récemment par un souverain indigène, nommé Mataafa, ils auraient déclaré la guerre à celui-ci.

Une question grave réside dans ce fait qu'à notre époque les questions d'équilibre entre les Etats ne sont plus renfermées dans les limites de l'Europe. Le champ s'est étendu et embrasse à présent le monde entier. Or est-il bien certain que, dans la question soulevée aux îles Samoa, les souverains indigènes de l'Allemagne soient seuls intéressés ?

C'est le contraire qui semble évident. Les incidents qui se sont produits de ce côté ont visiblement provoqué aux États-Unis une émotion très vive. Les pouvoirs publics s'en sont occupés à diverses reprises. Jeudi dernier notamment, après des débats fort agités, le Sénat des États-Unis a adopté des propositions spécifiant que le gouvernement doit assurer la protection de tous les intérêts américains à Samoa. Au cours de la discussion, les sénateurs Frye et Reagan ont déclaré qu'il importait essentiellement de garantir l'indépendance des Samoans et d'obtenir un port pour les navires de l'Union. Le sénateur Hale a donné à entendre que la question reviendrait bientôt devant le Parle-

36 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

Les deux époux la laissèrent seule avec ses enfants.

Ceux-ci s'agenouillèrent devant elle.

Alors, en quelques mots, puisant leur éloquence dans les sentiments divers qui s'agitaient en elle, Marie Regensberg fit en quelque sorte le testament de son âme. Elle s'efforça de faire pénétrer dans le cœur de ceux qui l'écoutaient des pensées assez hautes pour les consoler d'un nouveau malheur, s'il arrivait. Puis, avec une lenteur solennelle, posant la main sur le front de chacun d'eux :

— Soyez des hommes ! répéta-t-elle à ses fils, des hommes dévoués, grands et forts.

Et embrassant plus longuement Cornélie :

— Reste une vraie femme, humble, douce et tendre.

Tandis qu'elle échangeait avec ses enfants de suprêmes adieux, Jacob, donnant les ordres à un fort batelier de vingt-cinq ans qui devait

ramer à sa place, faisait ranger sa barque devant la maison de David Dazclær.

— Vois-tu, mon garçon, dit le harponneur à celui qui allait manier l'aviron, j'avais maintes fois entendu dire qu'il faut se méfier des poissons... C'est sournois cette bête-là... A preuve que c'est muet, comme les reptiles. Et venimeux aussi... Je refusais de le croire... Pourtant une épine m'est entrée dans le doigt et me voilà manchot... La morale de mon histoire, c'est qu'il faut écouter les vieux.

Il s'assit à l'avant, tandis que le coffre rempli de livres était placé au centre.

Marie prit place à l'arrière, et le jeune marinier nagea rapidement.

La femme de Grotius était très pâle.

Au moment où le coffre fut débarqué sur la berge de l'île, au pied même de la citadelle, elle dit à Jacob, en plongeant dans les yeux du harponneur un regard rempli de secrètes angoisses :

— Attends ici... Dans une heure, les soldats te rapporteront ce coffre... Tu en surveilleras l'embarquement... Prends soin qu'il soit placé comme tu vois : le couvercle en dessus... Ni cahots, ni mouvements brusques... Retourne à Gorcum... Puis, sans perdre une mi-

nute, fais charger le coffre sur un traîneau et qu'on le porte dans la maison du docteur Dazclær.

— Ce sera fait, madame.

— Sur ta fille !

— Sur la vie de Rosa, sur mon dévouement pour le grand Grotius.

Une flamme brilla dans les yeux de Marie.

— C'est bien, dit-elle.

Elle sonna, et trois soldats, se saisissant du coffre, l'entrèrent dans la grande cour.

Quelques minutes plus tard il se trouvait dans la chambre de Grotius.

Marie le vida avec une hâte fébrile; puis, sans prendre comme de coutume le soin de ranger les volumes, elle s'avança vers le prisonnier, lui saisit les deux mains, le regarda bien en face, et lui dit :

— Il s'agit de ta liberté, de ta vie... Tout est prêt... Aujourd'hui, sans compromettre ni Kerkove, ni Mombas, tu vas échapper à la tyrannie de Maurice de Nassau.

— Pauvre amie ! fit Grotius, ton amour t'a aveuglé ! La nuit dernière j'ai pu me prêter à une tentative qui a failli se terminer d'une façon tragique... Renonce à l'espoir de me sauver, comme je renonce à la pensée de recon-

quérir ma liberté.

— Y renoncer ! s'écria Marie, jamais ! Ne point profiter d'une occasion aussi favorable que celle de l'absence de Kerkove serait impardonnable... A Gorcum on t'attend... Dans le bateau de Jacob, tout est prévu... Une minute de courage, et dans une heure tu seras sur la route de la France.

— Quoi ! demanda Grotius, espères-tu faire réussir en plein jour une évasion qui, la nuit, a été impossible ?

— J'en suis certaine, si tu le veux.

— Que dois-je faire ?

— Ce coffre est assez grand pour qu'il te soit possible de t'y cacher... J'y ai fait pratiquer des trous qui te permettront de respirer... A l'arrivée du coffre dans la maison de David, notre fidèle Tina l'ouvrira... Un déguisement sera préparé, un bateau t'attendra pour passer la rivière. Depuis longtemps l'entrée et la sortie de tes caisses de livres n'excitent aucune défiance... Jusqu'au retour du commandant, nous n'aurons rien à rajouter, et pourvu qu'il ne soit à Gorcum que demain, tu te trouveras déjà en sûreté à Anvers, d'où tu prévendras tes amis de France.

— Et toi ? demanda Grotius.

ment sous une forme plus sérieuse impliquant les rapports entre les États-Unis et l'Allemagne.

C'est à dessein que nous résumons l'opinion émise par les sénateurs Frye et Reagan. Les Américains se laissent guider dans leur politique beaucoup moins par les considérations de sentiments que par des questions d'intérêt pratique. S'il ne s'agissait que de l'indépendance des Samoans, on pourrait envisager l'avenir avec un certain optimisme, mais on nous avertit qu'il est également question « d'obtenir un port pour les navires de l'Union ». Il y a dans l'affaire un intérêt américain engagé. Ce détail est caractéristique. Il est à prévoir que sur ce point, les États-Unis seront très fermes et par conséquent que plus d'une complication peut naître d'un incident qui, au premier abord, paraissait avoir une importance assez secondaire.

Nous n'irons pas jusqu'à prétendre, comme le font certaines personnes, qu'il faille s'attendre à voir un conflit armé éclater à ce sujet entre l'Allemagne et les États-Unis, mais il ne faut pas non plus se laisser aller à un optimisme exagéré et croire qu'une telle éventualité soit absolument irréalisable. Il n'est pas besoin de faire ressortir quelles seraient les conséquences possibles d'une guerre maritime entre l'Allemagne et les États-Unis. Nous avons voulu seulement appeler l'attention de nos lecteurs sur une question dont les développements possibles ne seraient pas sans intérêt pour la France.

LA MORT

du prince héritier d'Autriche

On télégraphie de Vienne, 3 février, au *Gauleis* :

« Je complète mes renseignements d'hier.

« C'est mercredi matin, au moment où il allait partir pour la chasse, que l'archiduc fut rejoint par un officier de son régiment, le prince de X..., que je vous ai nommé hier.

« Le jeune officier souffleta l'archiduc ; un duel fut immédiatement décidé, duel à mort.

« Les témoins de l'archiduc furent : le prince de Cobourg et le comte Hoyos ; ceux de son adversaire : le prince Anersperg et le comte Karolyi.

« Il est constant que l'archiduc Rodolphe ne fit pas usage de son arme, qui a été ramassée encore chargée. Au premier coup de feu de son adversaire, il fut tué raide ; le cadavre resta très longtemps étendu à terre ; les amis du Prince avaient complètement perdu la tête, et ce n'est qu'une heure après que le comte Hoyos partit pour prévenir l'Empereur.

« Ce fut le valet de chambre de l'Archiduc qui remonta le cadavre de son maître dans la chambre.

« Avant que des ordres eussent été transmis de Vienne, plus de vingt personnes avaient pu voir le cadavre et se rendre compte de la blessure. C'est ce qui décida les ministres à prier l'Empereur d'indiquer le suicide comme cause de la mort.

« Le duel ayant eu lieu sans aucun répit, sur l'heure même, l'Archiduc n'a pu écrire aucune lettre. »

L'archiduc François-Ferdinand

On écrit de Vienne que l'archiduc Charles-Louis, chef de la seconde ligne, a renoncé à ses droits à la couronne d'Autriche-Hongrie en faveur de son fils aîné, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este. Celui-ci a été reçu par l'Empereur en audience particulière. Sa Majesté lui aurait déclaré qu'Elle le considérait désormais comme héritier présomptif.

On ajoute même, dans certains cercles bien informés, que l'Empereur aurait manifesté l'intention d'adopter le futur héritier du trône.

L'archiduc François-Ferdinand est âgé de vingt-cinq ans.

Il est né à Gratz (Styrie), le 18 décembre 1863.

L'archiduc François, qui devient Kronprinz par la renonciation de son père, portait le titre d'archiduc d'Autriche-Este, conformément au testament du dernier duc de Modène, mort en 1875, lequel a laissé au neveu de l'Empereur une fortune de plus de cent millions, à la condition qu'il fit revivre le nom d'Este.

Le dernier duc de Modène, qui appartenait, comme on le sait, à la famille impériale d'Autriche, portait le titre de duc d'Este comme héritier de son arrière-grand-mère, Marie-Richarde-Béatrice, duchesse d'Este, de Massa, princesse de Carrare, et dernière survivante de cette illustre famille.

Elle avait épousé l'archiduc Ferdinand, duc de Modène-Brigau, qui eut pour successeur, en 1806, son fils le duc François IV. Celui-ci, mort en 1846, a eu pour dernier successeur son fils, le duc François V, dépossédé en 1860 et mort en 1875.

Le nouveau Kronprinz transmettra le titre de duc d'Este, avec le patrimoine qui s'y rattache, au second de ses fils... quand il en aura, car il n'est pas encore marié.

Il sert sous le nom de baron de Catty, et en qualité de major, au 402^e régiment d'infanterie.

Il a deux frères et une sœur du même lit, et deux sœurs du troisième mariage de son père avec une princesse de Bragança.

On sait que le dernier duc de Modène était le frère de Madame la Comtesse de Chambord.

La catastrophe de Groenendael

50 VICTIMES

Sur le territoire de Hoeylaert (Belgique), une affreuse catastrophe s'est produite au milieu de la forêt de Soignes.

Le train, lancé à toute vitesse, venait de dérailler lorsqu'il s'abîma sur la pile gauche d'un viaduc qui surplombe la voie à quinze mètres de hauteur environ.

Ce viaduc est celui appartenant à la propriété du baron de Mon, à 1,500 mètres au-delà de Groenendael.

Le choc détermina l'effondrement du tablier et le train se trouva écrasé. Le pont se détachait par gros blocs qui venaient se briser sur les wagons.

La machine était complètement aplatie et ensevelie sous les pierres ; le tender, le fourgon et quatre ou cinq wagons de voyageurs ont été anéantis, on peut dire pulvérisés.

Les voitures étaient pleines de monde. L'accident a pris des proportions effroyables.

Des secours ont été immédiatement portés par le personnel de la station de Groenendael et par les voyageurs sains et saufs qui avaient réussi à conserver leur sang-froid.

L'amoncellement des débris sous lesquels sont ensevelis les morts et les blessés est indescriptible. Des cris terribles, des gémissements se font entendre de toutes parts.

Les voyageurs sains et saufs s'enfuient effarés. Des personnes horriblement mutilées que l'on parvient à retirer des débris, souffrant le martyre, supplient qu'on les achève.

Par un hasard providentiel, les docteurs Warnots et Houben qui se trouvaient dans le train ont été épargnés, et bien des blessés ont dû à leur concours dévoué et intelligent un adoucissement à leurs souffrances.

Aidés par les chefs de train, ces messieurs ont été les premiers à organiser les secours.

Peu de temps après, le personnel de la gare de Groenendael était sur les lieux et aussitôt a commencé le déblaiement, bien pénible et bien dangereux, puisque de tous côtés c'était des pleurs, des cris de souffrance, et qu'à chaque instant, on retirait des membres épars ; de temps à autre, même, on retirait des paquets de chair sanguinolente.

Sur ces entrefaites, un train de secours, dirigé par M. Picavet, chef de la gare du Luxembourg, accompagné de neuf médecins munis de tout le matériel nécessaire, arrivait sur les lieux.

C'est alors que commença véritablement le déblaiement de la voie, sous la direction du docteur Philipps.

Les pelotons de gendarmes entourant le lieu de l'accident sont doublés à la tombée de la nuit. On allume des torches et de ce spectacle déjà affreux en plein jour se dégage désormais une impression sinistre.

Les autorités des localités voisines ont fait preuve d'un dévouement superbe.

Matelas, draps de lit, liquides, médicaments, ont été portés sur le lieu de l'accident avec une célérité des plus louables.

Presque toutes les victimes sont blessées aux jambes ; le train étant bondé, tous ont eu les jambes broyées entre les banquettes.

D'après les bruits qui circulent, l'accident serait dû à l'imprudence du mécanicien. La voie, à l'endroit où l'accident s'est produit, était en réparation, et le mécanicien, au lieu de ralentir la marche du train, l'a accélérée, étant en retard de cinq minutes. Le malheureux a d'ailleurs trouvé la mort dans la catastrophe, et on vient de retirer son cadavre des décombrés.

L'Indépendance attribue l'accident à ce que la voie étant en réparation, le ballast de la voie avait été enlevé.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Le projet de loi tendant au rétablissement du scrutin uninominal par arrondissement contient un tableau qui modifie les anciennes circonscriptions électorales. Voici la partie de ce tableau qui concerne le département de Maine-et-Loire :

Il y a sept circonscriptions électorales ; donc 7 députés, au lieu de 8.

1^{re} Circonscription. — Angers, nord-est, nord-ouest, sud-est, Tiercé. 4 cantons, 103,518 habitants. — 1 député.

2^e Circonscription. — Chalonnes-sur-Loire, le Louroux-Béconnais, Saint-Georges-sur-Loire, les Ponts-de-Cé, Thouarcé. 5 cantons, 71,276 habitants. — 1 député.

Chollet, 1^{re} circonscription. — Chemillé, Chollet, Montfaucon. 3 cantons, 62,746 habitants. — 1 député.

Chollet, 2^e circonscription. — Champcoceaux, Beaupréau, Montrevault, Saint-Florent-le-Vieil. 4 cantons, 63,299 habitants. — 1 député.

Baugé. — Tout l'arrondissement. 73,198 habitants. — 1 député.

Saumur. — Tout l'arrondissement. 99,859 habitants. — 1 député.

Segré. — Tout l'arrondissement. 62,823 habitants. — 1 député.

D'après ce tableau, le département de Maine-et-Loire compte 536,689 habitants.

Le cours des blés

Depuis quelques semaines, les cours des blés ont baissé dans des proportions assez considérables, et sont retombés aux prix cotés à la fin de juillet, c'est-à-dire à une époque où l'on commençait à escompter les effets d'une mauvaise récolte. Aujourd'hui, la spéculation à la baisse, profitant de l'encombrement causé par les importations, a réussi à avilir les cours. Le mouvement qui vient de se produire grâce à la spéculation peut devenir ruineux pour notre agriculture. Heureux sont ceux qui ont profité des hauts cours pour se débarrasser de leurs grains ! Car les expéditions des États-Unis sur l'Europe deviennent de plus en plus importantes.

Les quantités de blé et farines à destination de l'Europe ont été plus élevées la semaine dernière que la semaine précédente et dépassent de 3,575,700 hectolitres celles de la date correspondante de l'année dernière.

Voici les chiffres :

Destination	1889 hectolitres	1888 hectolitres
Royaume-Uni	7,163,000	4,435,400
Continent	4,093,300	345,200

CLÔTURE DE LA CHASSE

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : « Mauvaise journée dimanche pour la clôture de la chasse. Après une nuit agitée, la matinée se montrait assez belle, lorsque, vers dix heures et demie, une violente bourrasque de neige est venue s'abattre sur les environs d'Angers.

— Moi, je reste.

— Tu restes !

— Qui donc tromperait Ter-Gois s'il lui prenait fantaisie de venir lui-même fermer ces portes ? Au cas où le commandant reviendrait d'une façon inopinée, ne dois-je point lui persuader que ton état de souffrance t'oblige à garder le lit ? Qui ménagerait le temps dont tu as besoin, sinon moi ?

— Mais qui paiera son dévouement de sa vie ? Marie ! Marie ! as-tu pu croire que j'accepterais cette immolation ?

— Il le faut, si tu m'aimes, si tu chéris tes enfants, si tu veux vivre pour nous rendre un jour en bonheur les tortures de ces quatre années... Hugo, par tout ce que j'ai souffert durant les mois de ton emprisonnement, par les larmes versées pendant qu'on me refusait l'entrée de ton cachot !... par nos enfants, ces enfants bien-aimés qui seront notre orgueil après avoir été notre joie... Je ne te parle point de ta gloire ; la renommée n'est rien pour toi, en comparaison de ceux que tu aimes... Je suis à tes pieds, je te conjure de céder à mes prières, de profiter d'un moyen qui ne présente aucun danger... de reconquérir ta liberté, et de me rendre mon bonheur perdu...

Que crains-tu pour moi ? La vengeance du comte de Nassau ? Le stathouder, si cruel et si lâche qu'il soit, n'ordonnera jamais le supplice d'une femme ! La Hollande entière se lèverait pour me défendre. Ma cause ne serait-elle point sacrée entre toutes ? Quelle femme, quelle mère ne m'approuverait pas ?... D'ailleurs, le prince Maurice ne me condamnerait pas seul... Les Etats seraient appelés à me juger, et les Etats ne pourraient manquer de m'absoudre... Je ne redoute rien ! rien à cette heure, sinon de te voir perdre des minutes précieuses... Jacob attend avec notre vieux serviteur... Le présent nous appartient... Qui peut affirmer ce que nous apportera l'heure suivante ? Hugo ! mon mari, mon bien-aimé, cède, je t'en conjure, à mes supplications : fuis ! fuis !

— Oh ! chère vaillante ! fit Grotius en pressant sa femme sur sa poitrine, je ne te connaissais pas encore.

— Obéis-moi si tu m'aimes.

— T'obéir, c'est te sacrifier.

— Non, dit Marie en tombant à genoux, je ne serai sacrifiée et perdue que si tu me refuses... Le souvenir de cet instant pendant lequel tu auras manqué de confiance pèsera sur toute ma vie... Je mourrai avant toi dans cette

citadelle... Je m'y éteindrai comme Marguerite ; et tu verseras ensuite sur moi des larmes stériles comme celles d'Hoogenburt... Sauve-moi en te sauvant moi-même.

Les pleurs inondaient le visage de Marie, elle s'attachait désespérée aux vêtements de Grotius, et celui-ci, en proie à une anxiété indicible, se laissait pénétrer et convaincre par cette douleur passionnée.

— Tu le veux ? dit-il enfin, tu le veux ?

Elle se releva d'un élan.

Le coffre était là, béant ; d'un geste elle le désigna à son mari.

Celui-ci y entra, sans trop de difficulté ; Marie avec un frémissement en fit retomber le couvercle, tourna la clef dans la serrure, l'en retira, la cacha dans son sein ; puis elle traîna la lourde caisse jusque dans le corridor.

Domptant alors son anxiété, elle pria Ter-Gois d'envoyer deux soldats prendre le coffre rempli de livres qu'elle renvoyait à Gorcum.

(A suivre).

Grand Théâtre d'Angers.

JEUDI 7 FÉVRIER

Le Pré aux clercs, opéra-comique.

» Pendant une heure les flocons tombèrent si gros et si épais, que, malgré l'humidité du sol, la neige formait une couche de dix centimètres, notamment à Tiercé et à Châteauneuf. Les malheureux chasseurs, qui parcouraient en ce moment la campagne, se trouvaient tout à coup exposés à être pris en flagrant délit de chasse en temps prohibé. Heureusement la terre se dégela; mais d'autres ondées sont venues troubler le reste du jour. Forcé à été aux infortunés Nemrods de rentrer chez eux bredouilles, à moins qu'il ne se soit offert un marchand de gibier sur leur passage. »

Théâtre de Saumur

TOURNÉE SAINT-OMER

Malgré son âge très avancé, le *Chapeau de paille d'Italie* reste toujours jeune, et, longtemps encore, cette verte jeunesse résistera aux caprices des temps et primera ces œuvres d'auteurs soi-disant dans le mouvement dont les pièces égrillardes sont aussi nulles qu'éphémères.

Tout le monde connaît *Un Chapeau de paille d'Italie*, cette bouffonnerie étourdissante, où MM. Labiche et Michel Carré ont semé à profusion un esprit et une verve véritablement français. Aussi je n'entreprendrai pas de narrer à mes lecteurs une pièce qui a été maintes fois jouée sur le théâtre de Saumur. Mais ce que je dois reconnaître, c'est que les artistes parisiens de la troupe de M. Saint-Omer ont donné un cachet, une couleur particulière à cette œuvre charmante.

On a applaudi avec plaisir la gracieuse M^{lle} Saignard, qui avait été tant fêtée il y a quelque temps dans la *Femme à Papa* et dans le *Fiacre* 117.

Malheureusement, cette artiste ne fait que paraître, au 3^e acte, dans le *Chapeau de paille*; il est vrai que c'est dans une toilette splendide; mais on eût mieux aimé la voir et l'entendre plus souvent, avec ou sans toilette splendide. MM. Le Bon et Decoudun ont eu aussi leur part de succès et ont mérité les applaudissements qu'on ne leur ménageait pas.

La salle, quoique non chauffée — elle en avait cependant grand besoin — était assez bien garnie; toutes les bonnes places étaient occupées, et la recette aura été, sinon très forte, du moins assez rémunératrice pour engager encore une fois M. Saint-Omer à venir nous visiter.

NEMO.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ANGERS

On se souvient de Leboër, des Ponts-de-Cé, qui a battu sa femme si brutalement qu'elle a failli en mourir. Ce mari brutal passait, le 2 février, en police correctionnelle. Sa femme ne peut dire qu'une chose, c'est que son mari la battait et voulait certainement la tuer. Il a déjà subi plusieurs condamnations dont une à 3 ans de prison. Le tribunal l'a condamné à 2 ans de prison et 50 fr. d'amende.

L'ASSASSINAT DE MURS

Dimanche, à trois heures et demie de l'après-midi, ont eu lieu à Éigné les obsèques de la veuve Aubry.

Samedi soir, Saillant a été conduit à la prison d'Angers. Dimanche, les gendarmes ont apporté au parquet, comme pièces à conviction, la tranche, les guêtres et la blouse de Saillant; on dit que ces objets sont maculés de sang.

Jusqu'à ce jour, Saillant n'a pas fait d'aveux. (Journal de Maine-et-Loire.)

L'HOMME LE PLUS CHEVELU DE FRANCE

La semaine dernière, divers journaux ont annoncé que l'homme le plus barbu de France se trouvait dans l'Allier. Il paraît que le plus chevelu habite dans l'Indre-et-Loire, à Saint-Epain, canton de Sainte-Maure. C'est un vieux menuisier nommé Martin Montais, ancien combattant de 1848, qui, à la suite du coup d'Etat, jura de ne plus jamais se faire couper les cheveux. Il a tenu parole et actuellement ce nouveau Clodion porte enroulé sur le sommet de la tête une mèche grise et épaisse qui le pre-

mier janvier dernier mesurait 4 m. 77 centimètres.

Martin Montais est très fier de sa chevelure, mais il ne la montre qu'à ses amis et seulement les jours de fête.

UNE DÉCOUVERTE. — Depuis le mois de décembre dernier, une malle bondée d'objets de toutes sortes et probablement de toutes provenances se trouvait consignée en gare de Lencloître (Vienne), sans qu'on sache quel était l'expéditeur et même le destinataire.

Mardi dernier, un individu inconnu se présenta au chef de station pour réclamer la malle; mais le chef de gare qui, en raison de la prolongation de la consignation, avait conçu quelques soupçons, crut devoir prévenir la gendarmerie et le juge de paix.

Il fut procédé à l'ouverture de la malle et l'on constata qu'elle recelait de très belles montres de femmes, des bijoux de valeur, des photographies, costume de chasse, robes de soie, chemises, gilets de flanelle, etc.; en un mot, une collection complète et disparate d'objets ne paraissant pas à l'usage de l'individu qui les réclamait.

À la suite de ces constatations, M. le juge de paix a maintenu la saisie de la malle et de son contenu jusqu'à plus ample information.

On croit être sur la piste d'un des affiliés de la bande qui, depuis si longtemps, commet des vols dans notre contrée.

LE MANS. — Le chauffeur Vallette (Jean), né à Chailland (Mayenne) en 1836, père de deux enfants, s'est tué dimanche, vers 4 heures du soir, en tombant de sa machine, au moment où il exécutait une manœuvre pour la remiser, et alors qu'il voulait décrocher le signal placé à l'avant, vers la base de la cheminée.

Il décrochait le signal en se servant de ses deux bras, au lieu de se maintenir, avec l'un d'eux, à la main courante placée au-dessous du signal.

SAINT-NAZAIRE. — Les électeurs de Saint-Nazaire étaient convoqués dimanche pour procéder à des élections municipales motivées par la démission du Conseil municipal, à la suite du projet de création du canal de la Basse-Loire.

Les bureaux de vote n'ont pu être formés dans aucune section.

Les électeurs ont voulu ainsi manifester leur mauvaise humeur contre le gouvernement.

HORTICULTURE

LE PYRETHRUM CARNEUM. — Cette jolie plante a donné, par la fécondation, depuis quelques années, une quantité de coloris très différents de l'ancien type, passant du blanc le plus pur au rose carné et au rouge carmin vif et pourpre, fleurs très pleines, semi-doubles et simples, toutes plus jolies les unes que les autres. Un horticulteur de Paris, M. L. Pérard, offre cette année une collection de plus de cinquante variétés de Pyrethres.

On sait que ces plantes élégantes rendent de grands services dans les jardins, soit par leur abondante floraison, soit par le tapis compact que forme le feuillage, qui est du plus beau vert. Les Pyrethres s'emploient pour massifs et pour plates-bandes.

Leur culture est des plus faciles; très rustiques, ils se conviennent dans tous les terrains et peuvent se multiplier facilement. La gracieuse et élégante tige de la fleur se prête avantagèrement à la confection des gerbes et bouquets. Une autre qualité de cette plante est de fleurir en mai, au moment même où les roses et les œillets de pleine terre n'ont pas encore fait leur apparition. À cette époque les jardins sont encore nus de fleurs, et, à l'aide de quelques pieds jetés çà et là dans les plates-bandes, on aura de suite un véritable aspect du printemps. La floraison dure jusqu'à la fin de juin environ, et si l'on a soin de couper les tiges déflorées en arrosant copieusement la plante pendant la sécheresse, on pourra encore obtenir des fleurs en septembre et octobre. Le

temps est proche où ces belles plantes pourront rivaliser avec les Reine-Marguerites. On peut déjà les nommer les Reine-Marguerites de printemps. (Journal des Campagnes.)

FAITS DIVERS

VER SOLITAIRE ET CHARCUTERIE

Le sieur Coudère, charcutier à Clichy (Seine), avait dans sa porcherie six porcs superbes dont il comptait s'en faire, le moment venu, de savoureuses andouilles et de délicieux saucissons.

Malheureusement, les animaux, quand on les eût abattus, se trouvèrent avoir les muscles bourrés de cysticerques de *tenia solium*, autrement dit de ver solitaire. On sait qu'une fois ingérés par l'homme, ces cysticerques se développent et produisent dans le tube digestif le ver solitaire adulte.

Un autre que Coudère eût passé les porcs atteints de ladrerie au « chapitre profits et pertes » ou se fût contenté de faire, avec leur dépouille, de la graisse pour les roues de voitures.

Le charcutier se borna à dire à son employé que ce serait toujours bien assez bon pour les clients; et il lui donna l'ordre de confectionner des saucissons avec la viande accoutumée.

Dénoncé par son employé, Coudère se contenta de répondre devant le commissaire de police que « c'était le commerce qui voulait ça. »

Il a été condamné par la 8^e chambre correctionnelle à 6 mois de prison, 50 francs d'amende et à l'affichage du jugement à 40 exemplaires pour mise en vente de denrée alimentaire corrompue.

Fort heureusement, la dénonciation très prompte du garçon charcutier a permis de saisir les saucissons contenant des cysticerques avant qu'ils eussent été livrés à la consommation.

APPEL AUX POÈTES. — Le 42^e concours poétique ouvert en France le 15 février sera clos le 1^{er} juin 1889. — Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Affranchir.*

Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée ! a dit le poète. Oui, parce qu'elle a pris froid et qu'elle a négligé ce refroidissement. La toux a suivi, le rhume, puis la bronchite... Pour éviter ces conséquences funestes, il est sage de soigner sans retard les refroidissements et les rhumes. Il est si simple de prendre, chaque jour, deux cuillerées de *Sirope de Regnault* (préparé, 19, rue Jacob, Paris, maison L. Frère. — 2 fr. 50 le flacon dans les principales pharmacies) et une troisième cuillerée au moment du coucher.

UNE TRÈS CURIEUSE et intéressante brochure, donnant les moyens de guérir les maladies et les vices du sang, démangeaisons, dartres, eczémas chroniques, est envoyée gratis et franco sur demande à M. VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 février 1889.

Nos rentes n'ont pas fait de nouveaux progrès, mais la hausse se consolide et les prix actuels sont acceptés par le comptant: 3 0/0, 82.50; 4 1/2 0/0, 104.05.

La certitude que le dividende du Crédit Foncier ne sera pas inférieur à 62 fr. produit une excellente impression, l'action s'élève sans effort à 4,356.25. Les obligations foncières et communales provoquent toujours des achats nombreux, non-seulement comme valeurs à lots, mais comme valeurs de placement offrant les plus sérieuses garanties.

La Société Générale s'est négociée à 480. La Banque d'Escompte que l'on avait un peu négligée ces temps derniers sort de son immobilité et monte à 536.

Les Dépôts et Comptes Courants sont à 605. Le Panama, qui était tombé à l'ouverture à 66, reprend à 72.50. Les renseignements concernant l'émission des 60,000 actions de la Société nouvelle sont encore forcément incomplets, cependant les résultats connus à l'heure actuelle sont des plus satisfaisants.

Les obligations des Immeubles de France sont tenues à 379.

Les actionnaires de la Banque de l'Ouest sont

convoqués en assemblée générale pour le 15 février. Nous croyons savoir que les bénéfices de l'exercice permettraient la distribution d'un dividende de 50 fr., mais que l'administration propose une répartition de 25 fr. et la mise du solde à la réserve.

L'obligation des Chemins de fer Economiques à 360, cours actuel, offre une marge de hausse qui n'est pas moindre de 12 à 15 fr.

BOURSE DE PARIS

Du 4 février 1889

3 0/0	83 45
3 0/0 amortissable	87 75
4 1/2	103 70

Traitement des Affections de Poitrine

Sirope et Pâte Pectorale

de **PIERRE LAMOUROUX**

ENTREPOT GÉNÉRAL: 45, rue Vauvilliers, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

CONSEILS AUX MALADES

Demandez à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot de Mauroy, à Paris, la brochure expédiée franco. Evitez les contrefaçons et les similitudes de nom. Seule, la méthode Dynamodermique, d'usage externe, employée dans les hôpitaux de Paris, a obtenu tous les suffrages des médecins et des malades pour la cure, en 30 nuits, de l'asthme, de la goutte, de la paralysie, de l'ataxie, des affections nerveuses, telles que épilepsie, chorée, danse de Saint-Guy, tremblements, tics nerveux, hystérie, etc.... L'Institut Dynamodermique traite aussi par correspondance et obtient les mêmes résultats que dans l'établissement. D^r DE MONPLAISIR.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

AVIS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir,

Reçoit pour le compte de M. Hue, sequestre, les versements échus et à échoir sur les Obligations à lots de Panama.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur

BAISSE DE PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 4 fr. »
Hors ville » 90
Haricots verts supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 90 cent.
Hors ville 80 —

Décliant toute concurrence comme qualité.

Toute personne achetant pour 3 fr. de marchandises à l'Épicerie Centrale aura droit à un billet de tombola gratis.

4,000 numéros pour 3 gagnants :
1^o Une Magicienne; 2^o Un Vaisseau marchand; 3^o Un Moulin tournant. Ces trois pièces sont à musique et jouent des airs différents.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A Pamiabie

En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs

LA FERME

DU

VERGER - SOREAU

Située commune de Saint-Lambert-des-Levés,

Contenant 13 hectares 30 ares
Exploitée par les époux François TESSIER.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre à Saumur, rue Dacier, 28, ou à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le DIMANCHE 10 février 1889, à 2 heures du soir,

A la Croix-Route, commune de Saint-Martin-de-la-Place, dans une maison appartenant à M. GOISLARD, M^e LELIEVRE, notaire à Saumur, procédera à la vente aux enchères publiques

D'un Mobilier dépendant de la succession de M^{me} GUIET.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, 3.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le MERCREDI 6 février 1889, à la propriété de Montbenault, commune de Faye,

Par le ministère de M^e CHASLE, notaire

Environ 30 barriques

DE VIN BLANC

Provenant des vignes de M^{me} BORDILLON, récolte 1888.

La vente aura lieu au comptant, plus 40 0/0 pour les frais.

Pour tous renseignements, s'adresser :

A M. ROBIN, administrateur sequestre de la succession de M^{me} Bordillon, à Angers, rue de la Roë, n° 36, ou à M^e CHASLE, notaire.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le VENDREDI 8 février 1889, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu :

Armoire, buffets, bois de lits, tables style Louis XIII et Henri II, lits en fer, tables rondes, une belle commode-toilette en acajou, console, vitrine, chaises en chêne sculpté et autres, coins de feu, fûts de tabourets, canapés-lits, armoire à glace, bureaux, lessiveuses, cuisinière à gaz ;

Un beau régulateur style Louis XIV en bois noir, avec incrustation en cuivre, pendules, glaces, lampes et suspensions, sommiers, matelas, tables en marbre, calorifères, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 40 0/0.

A Vendre ou à Louer

Jolie petite Propriété

Située route de Dampierre,

Comprenant : chambres, grenier, jardin avec pavillon sur la route.

S'adresser au bureau du journal.

PÊCHE de l'ÉTANG de MARSON

M. ARNOU, pêcheur à Rou, fera la pêche de l'étang le dimanche 17 février et jours suivants.

La vente du poisson se fera sur place.

MAISON A LOUER

Rue Haute-Saint-Pierre, 35.

Les réparations seront faites.

S'adresser à M. BOUTIN bouclier.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Rue d'Alsace, 27.

S'adresser à M. Paul GÜENIN, rue d'Alsace, 29.

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

Par adjudication volontaire

En l'étude et par le ministère dudit M^e BRETON, le DIMANCHE 24 février 1889, à une heure de l'après-midi,

UNE MAISON

Située à La Motte, commune de Varennes,

Comprenant plusieurs chambres d'habitation, dont une avec four, greniers au-dessus desdites chambres, belle écurie nouvellement construite, refuge à côté, deux hangars, un cellier, cour au midi de la maison, puits dans cette cour, jardin et terre labourable, le tout formant un bel ensemble, d'une contenance superficielle de 1 hectare 8 ares 34 centiares, et joignant : au nord la rue de la Motte à l'Echeneau, au levant Mottier-Audineau, au midi M. Halbert-Guilton, et au couchant veuve Besnard.

Mise à prix : 6.500 fr.

NOTA. — On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour les renseignements et pour traiter avant l'adjudication, s'il y a lieu, s'adresser à M^e BRETON, notaire. (125)

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIRMAND,
Médecin Spécialiste
(1, rue de la Harpe, PARIS S.-M.)
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

LA
Réglisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes,
Flatulences d'Estomac,
et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

FUMIERS MILITAIRES

L'Entrepreneur des FUMIERS MILITAIRES de l'Ecole de Saumur prévient MM. les Propriétaires et Cultivateurs, qu'il vend les Fumiers à francs le mètre cube pris dans les dépôts, ou rendu à destination, à prix débattu, suivant les distances de transport. S'adresser au Préposé, rue des Ecuries, à Saumur. (104)

A VENDRE JUMENT noire, 1/2 4^m 58 haut. sang, 6 ans, trotant vite. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE après FORTUNE

une des **IMPRIMERIES** du Sud-O. dans chef-lieu de département. Cien-tèle sérieuse: commerce, adminis-trations, p^r compagnies de chemin de fer. **JOURNAL.** Outillage des plus importants, installation magni-fique, immeuble construit ad hoc. On céderait au prix du matériel. S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, sous les initiales: L. L.

BRODERIES Or, Argent et en tous genres. M^{me} MARC, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58, Saumur. PRIX MODÉRÉS.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix devant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAYEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	
Paris				7 25	12 50	7 55	11 25		
Chartres	6			9 38	2 53	9 44	1 33		
Chât.-d-Loir	10 24			12 10	1 52	6 34	12 28	4 49	
Noyant-Méon	11 39			12 54	3 9	7 36	1 13	5 41	
Linières-Bou-					3 21	7 47		6 2	
Vernantes					3 36	7 49		6 13	
Blou					3 48	8 11		6 23	
Vivry					3 59	8 26		6 31	
SAUMUR									
(Orl.) (arr.)	12 27			1 29	4 10	8 30	1 48	6 42	
(Orl.) (départ.)	12 33			1 36	4 16	8 34	1 54	6 48	
Nantilly (arr.)	13 41				4 24	8 41		7	
SAUMUR									
(Orl.) (arr.)	13 41				4 36	8 51		7 11	
(Orl.) (départ.)		8 31	10 37		4 13	8 30		6 50	
Nantilly (départ.)		8 37	10 44		4 25	8 43		7 3	
Chât.-Varr.		8 48	10 53		4 31	8 49		7 9	
Brezé-s.-Cyr.		9 2	11 7		4 39	8 56		7 17	
Montreuil		9 19	11 24		4 7	8 59		7 29	
Thouars			11 57		2 34	5 33		9 38	2 44
Niort					3 58	4 24		7 59	4 33
Saintes					6 28	11 05		6 14	2 3
Bordeaux					9 50	3 36		9 62	4 54

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS									
STATIONS	Direc. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir		
Nantes	10 45			6 10	8 40	12 07	3 10	7 35	
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	3 57	5 35	9 35		
La Mérité	2 52	7 10	9 09	11 38	4 42	6 10	10 01		
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	5 52	6 35			
St-Clément		7 36		12 14	3 50	6 32			
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39			
Saumur (a.)		3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	8 52	10 24	
(départ.)		3 27	7 53	9 37	12 38	4 31	7	10 30	
Varennes			8 05	9 48	12 51	4 45	7 13		
Port-Boulet			3 52	8 20	9 57	11 03	5 01	7 29	10 50
Langeais			4 26	8 59	10 19	1 10	5 48	8 08	11 16
Tours			5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48
Paris			10 39		3 06	8	2 35	4 01	5 07

Vu par nous, Maire de Saumur, pour la légalisation de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,